

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
Du mardi 09 mai 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 8

L'an deux mille vingt-trois le neuf mai à 18 heures 25

Présents : 6

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Votants : 8

Pour : 8

Etaient présents : Laurent MASSON, Catherine GAUBERT, Roger BRUN, Sonia FAGOT, Isabelle LELIARD, Dominique MONNIER.

Contre : 0

Abstention : 0

Absents : Valentin TRESY (procuration à Catherine GAUBERT), Pierre MIDOL (procuration à Laurent MASSON)

Date de convocation :  
21/03/2023

Date d'affichage :  
21/03/2023

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD

**OBJ.**

**Cartes Avantages Jeunes**

La carte avantages jeunes 2023-2024 sera vendue au tarif de 10€ contre 8€ les années précédentes. Le prix de vente n'a pas augmenté depuis 7 ans et cette augmentation de 2€ s'est imposée à Info Jeunes afin de garantir l'équilibre de son budget d'une part et de favoriser la continuité des services rendus aux jeunes d'autre part. Cette augmentation de tarif se justifie par ailleurs par l'évolution significative du coût des matières premières (en particulier du papier). La facturation sera donc de 9€ pour les communes qui l'offrent aux jeunes ou qui prennent en charge une partie du prix.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'offrir une carte avantage jeunes à toute personne de moins de 20 ans domicilié dans la commune et en ayant fait la demande en mairie

Autorise le maire à signer tout document s'y afférant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

**Le Maire, MASSON Laurent**



**La Secrétaire de séance, Isabelle LELIARD**

